

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022
ORDRE DU JOUR PORTANT CONVOCATION

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra à la Chiconnière, **LE JEUDI 07 AVRIL 2022 À 19H00**, afin de débattre sur les questions portées à l'Ordre du Jour suivant :

FINANCES LOCALES

1. Information sur l'état des indemnités des Elus au titre de 2021,
2. Adoption du Compte Administratif 2021,
3. Affectation du résultat,
4. Adoption du Budget Primitif 2022.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application de l'article L2122-22 du Code Général des collectivités territoriales et de la délibération n°2020-12 en date du 23 mai 2020.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à la Mairie de Vendeville, le vendredi 1^{er} avril 2022

Le Maire de la commune de Vendeville,
Ludovic PROISY



Hôtel de Ville